

Quelles sont vos interrogations?

Pourquoi externaliser mes paies ?
Que signifie pour moi la gestion de la paie ?
Ai-je intérêt à externaliser mes paies ?

L'accompagnement «Gestion de la paie» vous permet de :

◆ Gagner en sérénité

- Vous êtes assuré d'un suivi permanent de la législation sociale et de l'application immédiate des taux en vigueur ou des exonérations autorisées
- Vous êtes assisté en matière sociale : aide à la rédaction des contrats de travail, assistance aux procédures de licenciement

◆ Gagner en sécurité

- Le traitement de vos paies ne dépend plus d'un seul de vos salariés, mais de l'ensemble de notre service social
- Notre politique de confidentialité protège au mieux les informations contenues dans votre paie

◆ Gagner en disponibilité

- Nous traitons l'intégralité des documents de paies dans les délais impartis

◆ Gagner en trésorerie

- Aujourd'hui, un bulletin de paie externalisé vous coûte entre 50 et 70 % de moins qu'en interne

Budget

À partir de 600€ HT